



À LA UNE

MADININAIR EXPORTE SON EXPERTISE SUR LA MESURE DES GAZ ÉMIS PAR LES ALGUES SARGASSES DANS 5 PAYS DE LA CARAÏBE

Dans le cadre d'un programme de lutte contre les algues Sargasses, Madininair doit accompagner de mai 2022 à avril 2023, 5 pays de la Caraïbe dans la réalisation d'études préalables à l'installation de capteurs permettant de mesurer les gaz nocifs émis par la dégradation des algues Sargasses.

Cette mission est une nouvelle reconnaissance de l'expertise de Madininair sur la surveillance des gaz issus de la décomposition des algues Sargasses. En effet, en 2015, l'observatoire martiniquais a mis en place le premier dispositif de surveillance d'hydrogène sulfuré (H_2S) et d'ammoniac (NH_3) par capteurs autonomes. Depuis, Madininair ne cesse de développer et optimiser son réseau de mesure en Martinique ainsi que partager son expertise. En 2018, l'association a d'ailleurs accompagné la Guadeloupe dans la mise en place de son propre dispositif de surveillance.

Jusqu'en avril 2023, Madininair doit donc assister stratégiquement et techniquement les structures locales de 5 pays différents pour la mise en place d'un réseau de capteurs sur leur territoire : Sainte-Lucie, Dominique, Tobago, Cuba et Mexique.

Au cours de ce troisième trimestre, des ingénieurs de Madininair se sont rendus à Sainte-Lucie (juillet), à Tobago (août) et au Mexique (septembre) pour réaliser des mesures d' H_2S et de NH_3 sur différents sites identifiés préalablement avec les autorités locales de chaque pays, à partir de plusieurs critères : zones d'échouements massifs, exposition des populations, fréquences de dépôt et de ramassage, etc.

Les ingénieurs ont également pu partager sur place leur expertise et leur expérience sur la surveillance des algues sargasses en Martinique.

Cette mission d'accompagnement de Madininair se finalise, pour chaque pays, par la production d'un rapport intégrant les résultats de mesures ainsi qu'une cartographie des sites identifiés pour la surveillance des gaz émis par la dégradation des algues Sargasses.

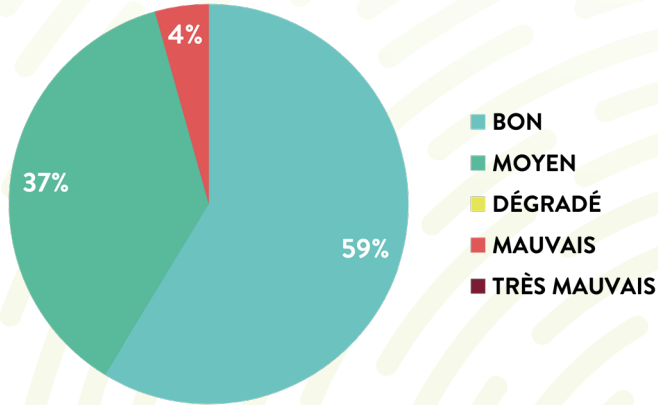
Les déplacements doivent se poursuivre en début d'année 2023 à Cuba et à la Dominique.



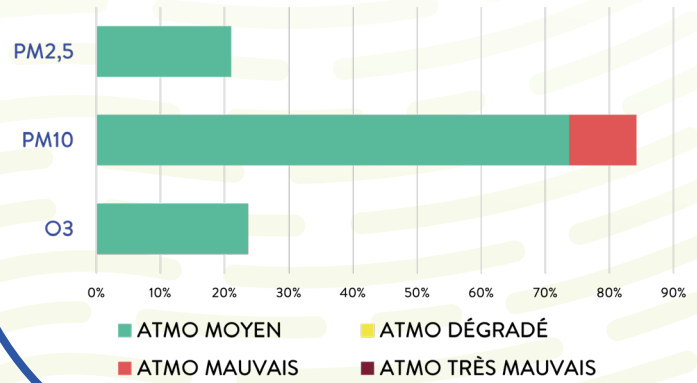


INDICES DE LA QUALITÉ DE L'AIR

BILAN DES INDICES ATMO AU COURS DU TRIMESTRE



Polluant.s déterminant.s des indices ATMO



SURVEILLANCE DES POLLUANTS RÉGLEMENTÉS

POLLUANTS	MAXIMUM (en $\mu\text{g}/\text{m}^3$)	STATION/ INFLUENCE	DATE/ HEURE	VALEURS RÉGLEMENTAIRES
DIOXYDE DE SOUFRE	29,5 (en moyenne horaire)	Fort-de-France, Etang Z'abricot industrielle	04/08 à 1h	Valeur limite : 350 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire (à ne pas dépasser plus de 24 heures par an) Seuil d'information et recommandation : 300 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire Seuil d'alerte : 500 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire durant 3 heures consécutives
DIOXYDE D'AZOTE	416,9 (en moyenne horaire)	Fort-de-France, Renéville trafic	22/09 à 22h	Valeur limite : 200 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire Seuil d'information et recommandation : 200 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire Seuil d'alerte : 400 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire durant 3 heures consécutives
OZONE	74,8 (en moyenne horaire)	Saint-Pierre, CDST péri-urbaine	13/07 à 14h	Seuil d'information et recommandation : 180 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire Seuil d'alerte : 240 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire
PARTICULES FINES PM10	78,1 (en moyenne journalière)	Robert, bourg urbaine	11/07	Valeur limite : 50 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne journalière (à ne pas dépasser plus de 35 jours par an) Seuil d'information et recommandation : 50 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne journalière Seuil d'alerte : 80 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne journalière
PARTICULES FINES PM2,5	26,2 (en moyenne journalière)	Robert, bourg urbaine	15/07	pas de valeur réglementaire fixée en moyenne horaire et journalière pour les PM2,5 (seulement en moyenne annuelle)



ÉPISODE.S DE POLLUTION CONSTATÉ.S AU COURS DU TRIMESTRE



NIVEAU : INFORMATION ET RECOMMANDATION

- > 6 jours
- > Polluant : **PM10**
- > Date.s : 10/07, 11/07, 15/07, 31/07, 01/08, 30/08



NIVEAU : ALERTE

- > 1 jour (sur persistance)
- > Polluant : **PM10**
- > Date.s : **02/08**



SURVEILLANCE DE L'HYDROGÈNE SULFURÉ



SITES DE MESURE	MAXIMUM JOURNALIER (en ppm)	DATE	NBRE DE DÉPASSEMENTS EN 1 PPM/24H	NBRE DE DÉPASSEMENTS EN 5 PPM/24H
Marigot, bourg	0,75	31/08	0	0
Trinité, Cosmy	0,3	31/07	0	0
Robert, Baie Cayol	1,04	07/08	1	0
Robert, Pointe Savane	0,09	16/08	0	0
Robert, Pontalery Nord	2,78	06/07	6	0
Robert, Four à chaux	8,43	14/09	56	8
Robert, Pointe Hyacinthe	7,9	12/08	46	4
Robert, Sable blanc	0,02	04/07	0	0
François, Presqu'île	2,37	20/08	81	0
François, Frégate Est 2	4,43	19/07	65	0
François, Dostaly Sud	2,43	01/09	4	0
François, Cap Est La Prairie	0,01	21/08	0	0
Vauclin, Château Paille	2,33	22/08	5	0
Vauclin, Pointe Faula	0,0	13/09	0	0
Sainte-Anne, Anse Michel	ND	ND	ND	ND
Diamant, Anse Carfard	0,01	14/08	0	0

> Avis du Haut Conseil de Santé Publique

- entre 0,07 et 1 ppm de H₂S : mise en place rapide du chantier d'enlèvement des algues et information des personnes vulnérables afin qu'elles se tiennent éloignées des zones affectées ;
- entre 1 et 5 ppm de H₂S : il est recommandé au public de se tenir éloigné des zones affectées ;
- valeurs supérieures à 5 ppm pour H₂S : l'accès doit être réservé aux professionnels équipés de moyens de mesure individuels avec alarmes ; mesures d' H₂S au niveau des habitations riveraines.





ACTUALITÉS

ÉVALUATION DE LA POLLUTION AUTOMOBILE SUR LE TERRITOIRE DE LA CACEM

Dans le cadre du programme d'actions « AIR » de la Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique (CACEM), Madinair réalise 4 campagnes de mesures par « tubes passifs » entre septembre et novembre, sur près de 100 points situés le long des principales voies de circulation du Centre : rocade, autoroute, RN1, avenue Maurice Bishop, RN2 et RD15. Madinair effectue également des prélèvements complémentaires dans la Zone d'Activités de Chocho-Choisy à Saint-Joseph.

Ces différentes mesures permettront de spatialiser la pollution automobile et visualiser son évolution depuis 10 ans sur le territoire afin de fournir à la collectivité, des éléments d'aide à la décision dans leurs futurs projets d'urbanisme ou mobilité sur le territoire. Les résultats de cette évaluation seront disponibles au cours du premier semestre 2023.

DES ANIMATIONS SUR L'AIR PENDANT LES GRANDES VACANCES



En juillet-août, Madinair a réalisé de nombreuses animations. Dans les centres de loisirs, les animatrices de Madinair ont proposé des grands jeux sur l'air et sa pollution comme *Serpent'Air* ou *Koh Lant'Air*, une nouvelle activité réservée aux adolescents !

Madinair a également animé son escape game *Ma maison a mauvais air* tous les mercredis des grandes vacances au Centre de Découverte de la Science de la Terre (CDST) à Saint-Pierre. De nombreuses fa-

milles ont ainsi été sensibilisées à la pollution de l'air intérieur, tout en s'amusant !

4^{ÈME} ÉDITION DE « MON CHARIOT ÉCOLO » DANS LES MAGASINS AUCHAN DE MARTINIQUE

À l'occasion de la Semaine Européenne du Développement Durable qui se tient du 20 au 26 septembre, Madinair et Zéro Déchet Martinique organisent la 4^{ème} édition de « *Mon chariot écolo* » dans les magasins Auchan Martinique (Sainte-Luce, Marin, Lamentin, Fort-de-France). Les 2 associations proposent gratuitement un bilan environnemental des chariots des clients de ces magasins ainsi que des conseils et astuces pour mieux consommer et réduire leur impact sur l'environnement. Madinair propose également sur place des ateliers de confection de produits ménagers écologiques avec des ingrédients naturels.

DEUX NOUVELLES ÉTUDES DE LA QUALITÉ DE L'AIR SUR LE TERRITOIRE DE L'ESPACE SUD

Dans le cadre du programme « AIR » de la Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud Martinique, Madinair réalise ce dernier trimestre, 2 études dans le sud de l'île :

- un état des lieux de la pollution automobile sur la Zone d'Activités de Trianon au François et celle de l'Espérance à Rivière-Salée, qui s'inscrit dans une démarche de gestion environnementale de la collectivité de certaines zones d'activités de son territoire ;
- une évaluation de la pollution automobile le long de futurs itinéraires de vélobus et pédibus autour de 4 établissements scolaires : collège Alexandre Stello aux Anses d'Arlet, école des Algues Marines au Vauclin et école Ilet Charles au Trois Ilets. Les résultats de ces études seront disponibles au cours du premier semestre 2023.